

Congés estivaux: plage et... petits boulots!

Il est malheureusement un peu tard pour se lancer à la recherche d'un petit job pour cet été. A moins d'une grande réussite, celles et ceux qui n'ont pas encore déniché de gagne-pain risquent de se retrouver sur la touche. Le marché est effectivement saturé; la plupart des étudiants se hâtent de proposer leurs services de nombreux mois avant le début des vacances. Une main-d'œuvre aussi dynamique que motivée, qualités auxquelles les entreprises ne sont pas insensibles.

DOSSIER RÉALISÉ PAR **LUCIEN CHRISTE**

■ Inutile de se voiler la face: la meilleure méthode pour trouver un job d'été reste d'avoir un parent, une connaissance ou un ami prêt à vous accueillir, l'espace de quelques semaines, au sein de son entreprise. Pour celles et ceux qui n'ont pas cette chance, les démarches s'annoncent malheureusement plus fastidieuses, plus formelles. Ils pourront toujours se reconforter en pensant que ces sollicitations officielles les dotent d'une expérience supplémentaire qui leur sera sans aucun doute utile pour le futur. Il n'en reste pas moins que l'incertitude planant sur l'éventuelle obtention d'un petit boulot n'est que peu agréable. Selon une récente enquête du Nouveliste (édition du 25 avril 2008), plus de 80% des jeunes collégiens valaisans dénichent un emploi en été. Deux conclusions s'imposent: 1. la concurrence fait rage, 2. la demande des entreprises, communes ou administrations en petits bras assidus est importante. Il ne faut en aucun cas désespérer: une grande persévérance est nécessaire dans la quête d'un job d'été.

Ce que dit la loi

Dès l'âge de 13 ans, les jeunes sont autorisés à œuvrer dans le cadre de travaux légers pendant la moitié de leurs vacances scolaires au maximum, à raison de huit heures par jour et de quarante heures par semaine, entre 6 heures et 18 heures. Par travail léger, on entend une activité qui ne compromet ni la santé, ni la sécurité, ni le développement physique ou psychique des jeunes (art. 8 OLT 5). La nature et les conditions d'activité (horaire, fréquence, tâches à effectuer...) des adolescents âgés de 13 à 15 ans sont scrupuleusement régies. La récente ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs énumère notamment

l'ensemble des tâches réputées dangereuses qu'il est interdit de confier à cette main-d'œuvre novice. A partir de 15 ans, la notion de travail léger ne s'applique plus, il convient toutefois de respecter les limites horaires de huit heures par jour et de quarante heures par semaine. Dès 18 ans, soit à sa majorité, le jeune peut exercer une activité sans n'être plus soumis qu'aux exigences légales courantes. Notons enfin que, dès le 1er janvier qui suit les 17 ans du jeune travailleur, le salaire de ce dernier est soumis, selon les circonstances, aux cotisations pour l'AVS, l'AI, l'APG, l'assurance chômage, l'assurance accidents, l'assurance perte de gain... Dans tous les cas, l'employeur a l'obligation de déclarer les étudiants qu'il engage.

Petit plus ou grosse nécessité?

Tous les étudiants ne se lancent pas sur le marché des jobs d'été pour les mêmes raisons. Une acquisition ou dépense importante peut motiver la recherche d'un boulot. L'achat d'un scooter, d'un ordinateur, d'un nouveau téléphone portable, le plaisir de s'offrir des vacances entre amis, l'envie de passer son permis de conduire... sont autant de raisons qui poussent les étudiants à trouver un job. Il peut aussi s'agir de capitaliser quelque argent de poche qui, habilement réparti sur toute l'année, améliorera le quotidien des travailleurs estivaux. Ces cas de figure se retrouvent généralement chez les collégiens qui vivent encore à la maison et n'ont donc que peu de frais annexes à supporter. Pour les étudiants qui fréquentent une université ou une haute école, la situation est différente. Leurs charges annuelles augmentent d'importance (cf. tableau). Malgré les efforts financiers de leur famille, les étudiants HEU (hautes écoles universitaires) et HES (hautes écoles spécialisées) doivent souvent compléter leur budget pour assurer une balance comptable saine. Que ce soit sous la forme d'une activité régulière (un jour par



Pour dégouter un petit job estival et ainsi renflouer leur porte-monnaie, les jeunes sont souvent contraints de se creuser la tête.

entend une partie formatrice pouvant déboucher sur une authentique plus-value professionnelle. L'expérience retirée d'un stage pratique équivaut en quelque sorte à une partie du salaire. Souvent réservé aux étudiants HE désirent parfaire leurs connaissances ou aux plus jeunes cherchant encore leur voie professionnelle, le stage représente une alternative au job d'été. Certains étudiants, malheureusement, ne peuvent se satisfaire des rémunérations proposées et doivent ainsi renoncer à ce type d'activité.

Les secteurs qui recrutent

L'été arrivant, de nombreux domaines professionnels engagent des étudiants. Il leur faut pallier les départs en vacances de collaborateurs ou faire face à une demande accrue en période estivale. L'hôtellerie et la restauration ont évidemment besoin d'importants renforts. Mettez en avant vos connaissances linguistiques, votre motivation et votre résistance au stress. Le commerce de détail ainsi que les grandes surfaces emploient également de nombreux étudiants.

«Chaque année, entre 115 et 120 jeunes, âgés de 15 ans révolus, décrochent un job d'été dans l'un des vingt-deux magasins de Migros Valais», précise Mélanie Zuber, chargée de communication chez le géant orange, qui poursuit: «Nous conseillons à tous les jeunes gens de postuler suffisamment tôt pour espérer décrocher une place.»

Le tourisme, activité centrale de l'économie valaisanne, offre lui aussi de nombreuses possibilités. N'hésitez pas à solliciter offices, musées, remontées mécaniques, piscines, parcs d'animations... L'agriculture, autre fleuron de l'activité économique du Vieux-Pays, peut aussi être prospectée. De mai à octobre, les propriétaires recherchent des petites mains pour la cueillette. Un travail exigeant mais débouchant sur une bonne rémunération. Enfin, saison touristique oblige, les secteurs de l'animation recrutent d'importance →

semaine, le samedi par exemple) ou de boulots estivaux, le revenu des étudiants HE est bien souvent une nécessité que ne facilite guère l'entrée en vigueur des accords de Bologne.

Job d'été et stage, quelle différence?

Le but premier du petit boulot réside dans l'obtention d'un salaire. Les considérations telles que l'intérêt du job ou les vertus éducatives n'ont somme toute qu'une importance secondaire. Dans le cas d'un stage, les priorités ne sont pas identiques. Souvent moins bien rémunéré qu'un boulot estival, le stage sous-

Contrairement à la France, où l'offre en sites web proposant des jobs d'été est féconde, la Suisse romande est beaucoup moins bien pourvue

Fabrice Krebs,
concepteur du site petitboulot.ch

Ressources financières des étudiants HEU et HES, 2005

	Hommes	Femmes	Total
Activités rémunérées en %	35.8	37	36.4
Parenté en %	54.6	53	53.9
Bourses et prêts en %	6.1	6.5	6.3
Autres ressources en %	3.4	3.5	3.5
Moyenne des ressources mensuelles	Fr. 1750.-	Fr. 1750.-	Fr. 1750.-

Pour les étudiants HEU (hautes écoles universitaires) et HES (hautes écoles spécialisées), les jobs d'été ou les petits boulots sont bien souvent un impératif. Les frais, par rapport aux collégiens, augmentent en raison du logement, des transports... Les ressources financières des étudiantes et étudiants sont sensiblement identiques. On notera l'importance relativement modique des bourses et prêts d'honneur obtenus. Assumer un budget annuel dépassant les 20 000 francs – et ce de nombreuses années durant – peut prendre la forme d'un authentique casse-tête pour certaines familles aux revenus modestes.

SOURCE: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

l'été venu. Là aussi, vos connaissances linguistiques seront les bienvenues. Pour celles et ceux qui veulent s'éviter ces fastidieuses recherches, il est aussi envisageable de s'inscrire dans une société de placement temporaire. «*Dès 17 ou 18 ans, nous engageons des jeunes pour répondre à la demande de différents secteurs d'activité. Les mandats proposés peuvent être en rapport avec leur formation ou complètement autres, selon les besoins en personnel des entreprises*», explique Cédric Vuadens, branch manager chez Adecco. «*Les étudiants reviennent chaque année. Cela me pousse à penser que les conditions salariales offertes sont très satisfaisantes*», note le spécialiste qui considère que le sérieux et la motivation sont les meilleurs atouts des jeunes travailleurs. Sachez qu'il est recommandé



La question des salaires n'est pas réglée dans l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, laquelle ne s'occupe que de la question liée au temps de travail

Deborah Balicki,
Seco, secteur Protection
des travailleurs

Quelques conseils pratiques

- Entrez vos recherches au plus tôt. Vous aurez ainsi davantage de chances d'obtenir un job et éventuellement la possibilité de choisir celui qui vous intéresse le plus.
- Consultez régulièrement les petites annonces, parlez-en autour de vous. Parfois, c'est aussi grâce à une bonne dose de culot que l'on parvient à ses fins.
- Votre dossier se doit d'être «béton», les fautes d'orthographe ou de grammaire sont à bannir, tout comme les formules pataudes. Faites relire vos lettres de motivation et votre curriculum vitae.
- N'oubliez pas de préciser dans votre CV l'ensemble de vos expériences antérieures et de vos compétences particulières. Prenez cependant garde à ne pas vous arroger des aptitudes imaginaires: un patron qui vous aurait engagé sur cette base pourrait vous en tenir rigueur.
- Contrairement au CV, chaque lettre de motivation doit être différente. Montrez de l'intérêt pour l'entreprise que vous sollicitez ou pour le travail que vous ambitionnez obtenir.
- Soyez brefs, concis mais explicite! Limitez votre lettre de motivation et votre CV à une page maximum. Les recruteurs reçoivent de nombreuses missives. Ils n'ont pas le temps de lire un dossier d'une dizaine de pages: vos quelques lignes doivent sortir du lot et les convaincre.
- Lors de l'entretien d'embauche, soyez ponctuel, propre sur vous, intéressant et intéressé.
- Une fois en place, faites-vous apprécier de vos collègues, montrez-vous curieux, serviable, flexible. Selon les circonstances, sachez aussi prendre des initiatives.
- Le job terminé, n'oubliez surtout pas de demander à votre employeur un certificat de travail. Vous pourrez le joindre à un futur dossier. Une bonne attestation est un atout supplémentaire.
- Si votre job vous a plu, n'hésitez pas à proposer vos services pour l'an prochain. Un patron satisfait de votre collaboration vous réservera sans aucun doute une place de choix. Qui sait? Peut-être deviendrez-vous indispensable...

de s'inscrire dans plusieurs sociétés de travail temporaire afin d'augmenter les chances d'obtenir un emploi.

Un jeune Chablaisien lance un site consacré aux petits boulots

«*Un ami m'a un jour demandé si je connaissais des sites web proposant aux étudiants des jobs d'été*», explique Fabrice Krebs. «*Après quelques recherches, je me suis rapidement rendu compte que l'essentiel de l'offre était hexagonale*», poursuit le jeune informaticien. «*J'ai donc décidé de pallier cette lacune*». C'est ainsi que, à ses heures creuses, Fabrice Krebs se lance dans l'élaboration de son site: une entreprise qui durera cinq mois. Le résultat est plutôt convaincant. Son projet vient d'être mis en ligne (mai 2008) et rencontre déjà un succès notoire. Les internautes peuvent librement et gratuitement consulter ou publier des petites annonces. Ces dernières sont systématiquement contrôlées par l'informaticien chablaisien: «*Je n'accepte pas les demandes ou les offres liées à un emploi fixe, il existe suffisamment de sites pour cela et je ne souhaite pas que les utilisateurs aient besoin de naviguer entre les annonces pour trouver celles qui les intéressent. Les offres concernant le démarchage téléphonique ou l'envoi massif de courriels publicitaires sont également exclues*». Le site, d'utilisation volontairement aisée, contient notamment des instructions d'utilisation, une information sur le travail au noir ou encore une précision sur les contenus interdits. Il est aussi possible de s'abonner à un flux RSS, mise à jour rapide des dernières informations. Pour chaque catégorie d'emploi, une carte de la Romandie peut être consultée, qui localise chaque offre et renvoie l'internaute intéressé à la description de l'annonceur. Le site, entièrement gratuit, ne rapporte rien à son concepteur de 22 ans. «*Je voulais rendre service et n'avais aucun intérêt à en facturer l'utilisation*», explique l'altruiste Fabrice Krebs.

Après ça, plus personne n'aura la moindre excuse pour musarder l'entier de l'été 2009! ■

Pour de plus amples informations

www.petitboulot.ch

www.adosjob.ch

www.seco.admin.ch/themen/00385/00390/01899